ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 14 JANVIER 2019

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 14 janvier 2019 à 20 heures.

1. *OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM*

Sont présents *: M. Rémy Guay, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
Mme Nadine Tremblay, conseillère
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
RÉSOLUTION NO. 11531-01-19

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 décembre 2018 et du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 décembre 2018.**
   Remise des procès-verbaux des ouvertures de soumissions des 20 et 21 décembre 2018.
4. **Appel d'offres et soumissions**
   4.1 Renouvellement du contrat pour services de gestion parasitaire
   4.2 Autorisation de signature – Acquisition du 32 rue Saint-Philippe
   4.3 Mandat à la firme Prudent Groupe-Conseil
   4.4 Octroi de la soumission pour l'installation de compteurs d'eau
5. **Administration, finances et ressources humaines**
   5.1 Octroi d'aides financières
   5.2 Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec
   5.3 Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail
6. **Travaux Publics**
7. **Urbanisme et environnement**
8. **Sécurité incendie**
9. **Loisirs, culture et tourisme**
   9.1 Contrat d'entretien intérieur – bibliothèque municipale
10. **Avis de motion et règlements**
11. **Comptes**
    11.1 Ratification des déboursés et salaires de décembre 2018
    11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 décembre 2018
12. **DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **Levée de l'assemblée**

3. *APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX*
RÉSOLUTION NO. 11532-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 décembre 2018 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 décembre 2018 et ce avec dispense de lecture ; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. *APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS*

4.1 *RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR SERVICES DE GESTION PARASITAIRE*
RÉSOLUTION NO. 11533-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU QUE la Ville de Clermont renouvelle le contrat avec la firme Maheu & Maheu pour les services de gestion parasitaire et de contrôle d'odeur pour la période du 1er février 2019 au 31 janvier 2020 et portant le numéro de pièce P1-2019-01-14.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Jean-Philippe Tremblay, Maheu & Maheu, 710 rue Bouvier, bureau 195, Québec (Québec) G2J 1C2.

4.2 *AUTORISATION DE SIGNATURE – ACQUISITION DU 32 RUE SAINT-PHILIPPE*
RÉSOLUTION NO. 11534-01-19

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a adopté la résolution no. 11446-09-18 confirmant l'acquisition de la propriété du 32 rue Saint-Philippe, sur le lot 3 256 917 au cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE ladite résolution mentionnait que le contrat serait préparé à l'étude de Me Lise Robitaille, notaire mais ne précisait pas les signataires, ni l'approbation des deniers requis ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont modifie la résolution no. 11446-09-18 de la façon suivante :

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a fait une offre pour l'acquisition d'une propriété située au 32 rue Saint-Philippe à Clermont ;

ATTENDU QU'en date du 17 septembre 2018, madame Brigitte Harvey, directrice générale a procédé à l'acceptation de la promesse de vente faite par la compagnie Gagné Isabelle Patry Laflamme & Associés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont procède à l'acquisition de la propriété du 32 rue Saint-Philippe, lot numéro 3 256 917 au cadastre du Québec, au prix de 42 000 $.

QUE monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer le contrat notarié qui sera réalisé à l'étude de Me Lise Robitaille, notaire ainsi que tout autre document requis pour ladite transaction.

La somme requise à la présente acquisition seront pris à même le surplus accumulé de la Ville de Clermont au 31-12-2017.

4.3 ***MANDAT À LA FIRME PRUDENT GROUPE CONSEIL***
RÉSOLUTION NO. 11535-01-19

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté la *Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 intitulée : Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes ;*

ATTENDU l'adoption du règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre ;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire mettre à jour son plan municipal de sécurité civile pour les interventions en mesures d'urgence ;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a reçu une proposition de services professionnels de la firme Prudent Groupe Conseil correspondant à ses besoins ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte la proposition de services professionnels de la firme Prudent Groupe Conseil en date du 26 novembre 2018 et portant le numéro de pièce P2-2019-01-14, au montant de 13 978 $, plus les taxes applicables.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Daniel Dancause, président directeur général, Prudent Groupe Conseil, 190 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil, (Québec), J3G 4G7.

4.4 ***OCTROI DE LA SOUMISSION POUR L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU***
RÉSOLUTION NO. 11536-01-19

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour l'installation de compteurs d'eau dans des bâtiments commerciaux;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 20 décembre 2018 et que la soumission conforme la plus avantageuse a été présentée par la compagnie Plomberie Ferray Inc ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont retient la soumission présentée par la compagnie Plomberie Ferray Inc. au montant de 18 719,05 $ (taxes incluses).

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

QUE la présente résolution soit adressée à **Plomberie Ferray Inc.**, 5 Rang Ste-Mathilde, La Malbaie (Québec) G5A 2S6 ainsi qu'à **Plomberie et Chauffage CTL**, 1198, Beaulac, Québec (Québec) G3G 2J5

5. ***ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES***

5.1 ***OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES***
RÉSOLUTION NO. 11537-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- Hockey Jeunesse de Clermont 350 $
  Tournoi Junior A et Junior AA

- Hockey Jeunesse de Clermont 250 $
  Tournoi Novice, Atome, Pee-wee
- Fondation Carmel Roy 100 $
  Aide financière – Fête de Noël 2018

5.2 *CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC*
RÉSOLUTION NO. 11538-01-19

IL EST PROPOSÉ MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil municipal de la Ville de Clermont autorise les déplacements et frais de séjour pour la participation de madame Brigitte Harvey, directrice générale au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec les 12, 13 et 14 juin 2019.

5.3 *POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCELLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL*
RÉSOLUTION NO. 11539-01-19

ATTENDU QUE la Loi sur les normes du travail (ci-après « LNT ») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel ;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

E**N CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont adopte une politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail. (Numéro de pièce P3-2019-01-14)

6. *TRAVAUX PUBLICS*

7*. URBANISME ET ENVIRONNEMENT*

8*. SÉCURITÉ INCENDIE*

9*. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME*

9.1 *CONTRAT D'ENTRETIEN INTÉRIEUR – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE*
RÉSOLUTION NO. 11540-01-19

ATTENDU QUE la personne responsable de l'entretien intérieur de la bibliothèque municipale a terminé son contrat le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE l'Atelier du Martin Pêcheur Inc. a fait parvenir à la Ville de Clermont une offre de service pour l'entretien intérieur de la bibliothèque, selon un calendrier préétabli en fonction de l'ouverture de la bibliothèque et des saisons;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE madame Brigitte Harvey, directrice générale soit autorisée à signer un contrat de service avec l'Atelier du Martin Pêcheur Inc., portant le numéro de pièce P4-2019-01-14, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

10*. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS*

11. *COMPTES*

11.1 *RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE DÉCEMBRE 2018*
RÉSOLUTION NO. 11541-01-19

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de ratifier les déboursés de décembre 2018 au montant de 378 287.41 $ ainsi que le versement des salaires de décembre 2018 au montant de 94 473.81 $ et portant le numéro de pièce P5-2019-01-14.

11.2 *AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-12-2018*
RÉSOLUTION NO. 11542-01-19

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de décembre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2018 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 124 368.98 $ et portant le numéro de pièce P5-2019-01-14.

12. *DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS*

13. *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*
RÉSOLUTION NO. 11543-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 10.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

Brigitte Harvey
Directrice générale

Brigitte Harvey
Directrice générale